

Réf: Dossier N° : 24545

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCURSALE « SOCIETE DE TUYAUTERIE ET DE CHAUDRONNERIE DU CONGO EN COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY CITE DES ARTS, BATIMENTS T1,
22 BP 484 ABIDJAN 22

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 11 Mai 2016 de la Société dénommée ST2C SAU il a été adopté les résolutions suivantes :

- 1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « SOCIETE DE TUYAUTERIE ET DE CHAUDRONNERIE DU CONGO EN COTE D'IVOIRE ».
- 2- Nomination de Monsieur TCHIKAYA JUDICAEL ULRICH KEVIN en qualité de Gérant de la succursale.

Objet: Tuyauterie industrielle, chaudronnerie, construction métallique, génie civil..

Adresse: ABIDJAN - COCODY CITE DES ARTS, BATIMENTS T1, 22 BP 484 ABIDJAN 22. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°10243.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13097 du 13/05/2016

